



Dans ce numéro :

Conseil en bref...	2 à 5
Vente de terrains résidentiels	6
Chronique d'urbanisme	
Offre d'emploi	7
Taxes non résident	8
Politique familiale	9
Service premiers répondants	
Service Internet haute vitesse	
Chronique du service incendie	10
Eau potable	11
Identification de Wickham	
Fermeture rue Timmons	
Proclamations	12
Et plus...	

[Formulaire pour
remboursement de taxes
de non résident](#)

[Publication des procès-
verbaux des séances du
conseil dans notre site
Internet \[www.wickham.ca\]\(http://www.wickham.ca\)](#)

[Halloween
\(voir communiqué de la
Sûreté du Québec](#)

[Changement d'heure,
changement de piles](#)

Nouveauté

C'est avec plaisir que nous vous présentons ce nouveau numéro de l'Info Wickham format couleur, soit la première et la dernière page de votre info. Vous pourrez également le retrouver sur le site Internet de votre municipalité www.wickham.ca complètement en couleur lors de chaque parution. Je vous incite à le lire dans son entier pour être à l'affût de l'information municipale.



Carole Côté

Carole Côté, Mairesse

Sécurité civile

La municipalité est présentement à mettre en place un plan de sécurité civile afin de se doter de tous les outils nécessaires pour veiller à la sécurité de nos citoyens en cas de sinistre.

Le plan municipal de sécurité civile doit prévoir des mesures de protection contre un ensemble de risques susceptibles de survenir sur notre territoire.

Dans les prochains Info Wickham et dans www.wickham.ca nous vous informerons donc sur les risques possibles dans la municipalité et sur les mesures à prendre pour s'en prémunir, comme les mesures suivantes :

- préparation d'une trousse d'urgence et des provisions pour être autonome pendant les 72 premières heures d'un sinistre;
- réalisation d'un plan familial de secours.

Nous sommes aussi à la recherche de personnes si nous avons à déclencher les mesures d'urgence rapidement.

Vous voulez vous impliquer comme bénévole auprès de la municipalité qui doit subvenir aux besoins essentiels des personnes touchées par un sinistre quelconque? Nous vous invitons donc à téléphoner à la municipalité au numéro (819) 398-6878 afin que nous puissions ajouter votre nom à la liste des bénévoles.

Le conseil en bref...

Extrait de la séance ordinaire du 13 septembre 2010

Les procès-verbaux des séances du 9, 16 et 17 août 2010 sont adoptés.

Conformément à la loi, le directeur général et secrétaire-trésorier fait rapport des dépenses autorisées en vertu du règlement décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et la délégation d'autorisation de dépenses ainsi que par résolution du Conseil. Le total est de 61 871.50 \$.

Le paiement des dépenses incompressibles (règlement numéro 2007-12-644) et/ou préalablement autorisées par le conseil totalisent la somme de 20 244.78 \$.

La rémunération versée pour la période du 1er août 2010 au 31 août 2010 est de 37 057.98 \$

Les factures à payer au montant de 105 601.67 \$ sont adoptées.

Le directeur général et secrétaire-trésorier a effectué et/ou autorisé huit (8) appels au bureau d'avocats pour la période du 11 août 2010 au 7 septembre 2010.

Le directeur général et secrétaire-trésorier informe le conseil du nombre et du type de plaintes reçues pour la période du 11 août 2010 au 7 septembre 2010. deux (2) plaintes « voirie » une (1) plainte « installation septique et hygiène du milieu »

La liste de contrôle des amendements budgétaires pour l'année 2010 ainsi que le rapport intitulé « État des activités financières » montrant les revenus et les dépenses au 8 septembre 2010 ainsi que les prévisions révisées de l'année 2010 montrant un surplus de 64 294.39 \$ sont adoptés.

Les indicateurs de gestion 2009 sont déposés et le résumé sera publié dans l'Info Wickham du mois de septembre 2010 et mis en ligne dans www.wickham.ca.

Attendu que les revenus de l'année 2010 ne sont pas tous perçus, que les prochains comptes de taxe seront postés au début de l'année 2011, que les dépenses d'administration courantes comprenant entre autres les factures d'achat, les salaires, etc. doivent être payées, la mairesse et le directeur général et secrétaire-trésorier sont autorisés à contracter un emprunt temporaire à la Caisse populaire Desjardins des Chênes au montant de 300 000 \$ au taux préférentiel en vigueur soit 3 % pour une période n'excédant pas neuf mois et à

signer pour et au nom de la municipalité les documents pertinents à cet emprunt.

La convention collective des cols blancs et des cols bleus prenant fin le 31 décembre 2010, le conseil avise Le Syndicat des employés et employés municipaux du Québec (CSQ) que la municipalité est prête à recevoir les demandes syndicales et à négocier la prochaine convention collective.

La demande reçue de Anne-Marie Pagé pour une modification à son contrat de travail concernant les appels d'urgence ne nécessitant pas de déplacement aux usines ni de visites virtuelles est refusée.

Le directeur général et secrétaire-trésorier est autorisé à signer le document concernant le renouvellement de deux licences pour l'année 2011 de GOMapview du Groupe de géomatique Azimut inc au coût de 320 \$ taxes en sus.

Le conseil étant d'avis de produire la première et la dernière page de l'Info Wickham en couleur, le photocopieur numérique couleur Sharp MX2600 acquis en 2009 sera remplacé par un nouveau photocopieur numérique couleur Sharp MX5001N qui servira à l'impression de l'Info Wickham.

La Municipalité de Wickham avise la Société canadienne du cancer qu'elle participera à l'organisation de la 2e édition du Relais pour la vie à Wickham en 2011 en louant la salle St-Jean du centre communautaire pour les réunions du comité ainsi que pour les activités selon la réglementation en vigueur et en publiant sans frais dans l'Info Wickham leurs activités.

Le Conseil est informé que le service des incendies a répondu à un (1) appel pour la période du 1er août 2010 au 7 septembre 2010.

La semaine de la prévention des incendies 2010 se tient du 3 au 9 octobre sous le thème « Les avertisseurs de fumée : un son avec lequel vous pouvez vivre! ». Le service des incendies prévoit des activités à l'école St-Jean et à l'Office Municipal d'habitation. Le Conseil propose d'accepter les activités organisées et de rémunérer les pompiers selon les conditions de travail en vigueur.

Le Conseil adopte le plan de mise en œuvre local concernant le schéma de couverture de risques en sécurité incendie préparé par la MRC de Drummond et mis à jour le 10 février 2010.

Attendu la soumission déposée par Sel Warwick Inc., le conseil convient d'acheter pour l'hiver 2010-2011 le sel traité Warwick en

vrac au prix de 107.63 \$ la tonne métrique livré taxes en sus ou au prix de 82.50 \$ la tonne métrique non livré taxes en sus si un transporteur de Wickham est disponible pour effectuer le transport au même coût ou à un coût moindre que Sel Warwick et ce, pour une quantité d'environ 300 tonnes métriques.

Attendu la soumission déposée par la Carrière d'Acton Vale Ltée, le Conseil convient d'acheter pour l'hiver 2010-2011 de la Carrière d'Acton Vale Ltée la pierre concassée abrasif 5 mm au prix de 10.50 \$ la tonne métrique taxes en sus pour une quantité d'environ 800 tonnes métriques.

Une résolution est adoptée afin de faire préparer un mélange de pierre concassée abrasif 5 mm et du sel traité Warwick (15 %) et de louer les équipements nécessaires pour préparer le mélange en privilégiant les entrepreneurs de Wickham s'ils sont disponibles.

Le Conseil fixe un montant forfaitaire de 1 000 \$ pour l'hiver 2010-2011 à la Municipalité de Lefebvre pour le déneigement d'une partie de la Route Caya entre le chemin du 10e rang et le chemin du 11e rang sur une distance de 700 mètres qui est à leur entretien.

Des soumissions sur invitation sont demandées pour les années 2011, 2012 et 2013 pour les travaux de nivelage.

Attendu que Construction DJL inc. a démontré l'impossibilité d'exécuter les travaux de réfection sur une partie de la rue Principale en maintenant la circulation sur une voie en alternance, un chemin de détour est autorisé pour une période de plus ou moins deux (2) semaines afin de permettre la réalisation des travaux d'égout pluvial de ce tronçon.

Le ministère des Transports avait identifié au cours des années 1996 ou 1997 le nom de la municipalité de WICKHAM à la sortie 157 de l'autoroute Jean Lesage en direction de Québec. Attendu que WICKHAM n'est plus identifié à la sortie 157, il est résolu de préparer une pétition pour signature par les gens d'affaires et la population de Wickham demandant au ministère des transports de reconsidérer leur décision, de déposer cette pétition à la rencontre du 5 octobre 2010 avec le ministère des Transports et de faire parvenir une copie de la présente résolution au député de Johnson.

Le conseil autorise M.C. Multi Mécanique à effectuer les travaux nécessaires suite à la vérification mécanique effectuée le 7 septembre 2010 sur le camion Peterbilt 2003 (#2) s'élevant entre 2 000 \$ et 3 000 \$ taxes en sus;

Le conseil en bref..

Suite au rapport d'Environnement E.S.A. Inc. sur la campagne de caractérisation effectuée les 15 et 16 juin 2010, Serbo Transport et Agrimétal ne respectent pas certains paramètres prévus aux ententes industrielles, le Conseil adopte une résolution à l'effet de ne pas appliquer les pénalités prévues aux ententes industrielles.

Le contrat pour l'aménagement du puits de production C-2 est adjugé à Groupe PuitBec pour le prix de 33 851.78 \$ taxes incluses.

Le Conseil adopte les états financiers de l'Office municipal d'habitation pour la période du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2009.

Suite à la demande déposée à l'automne 2009 par Gestion Mathieu inc (Rosaire Mathieu inc) visant à agrandir l'entrepôt de dimensions approximatives de 21 mètres de largeur par 49 mètres de longueur, avec une marge avant de 1.95 mètres de la rue Timmons, le Conseil autorise la mairesse et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la municipalité l'entente à intervenir avec Gestion Mathieu inc. (Rosaire Mathieu Inc).

Nathalie Rousseau est engagée comme agente de projet pour l'élaboration d'une politique familiale municipale de même que pour la réalisation de la démarche Municipalité amies des aînées (MADA) pour une période de cinquante-deux (52) semaines à compter du mois d'octobre prochain.

Serge Côté urbaniste est mandaté de nouveau pour l'année 2011, pour la période du 1er janvier au 31 décembre, pour une enveloppe budgétaire de 7 500 \$ taxes en sus.

Suite à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 17 août 2010, le Conseil propose d'informer les citoyens sur la nouvelle réglementation sur les piscines et de les inciter à s'y conformer même si la nouvelle réglementation s'applique seulement pour les piscines achetées après le 22 juillet 2010.

Toujours suite à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 17 août 2010, le Conseil décide de mettre en marche le processus pour modifier le règlement de zonage afin de permettre que le bois non plané soit autorisé comme matériel de parement extérieur pour les bâtiments principaux agricoles et les bâtiments agricoles accessoires dans les zones agricoles et agro-forestières à la condition que le bois non plané soit traité par un produit ayant la propriété d'empêcher sa détérioration.

La compagnie 2628-4984 Québec inc. (Camping Plage des Sources) s'adresse à la

Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec pour obtenir l'autorisation d'agrandir le terrain de camping Plage des Sources. Le Conseil adopte une résolution à l'effet de recommander le présent dossier à la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

Le règlement numéro 2010-09-691 intitulé « Règlement fixant les tarifs de location de salle du centre communautaire » est adopté.

Le Conseil adopte une résolution à l'effet de reconnaître les organismes suivants soient reconnus comme organisme municipal en vertu du règlement numéro 2010-09-691 : A.F.E.A.S., Centre Informatique Wickhami.com, FADOQ Club de Wickham, Comité de Soccer de Wickham, Fête au Village de Wickham, Maison des Jeunes de Wickham, Carnaval des Générations de Wickham inc., Société Canadienne du Cancer, École St-Jean, La Rose des Vents, MRC de Drummond, R.I.G.D. du Bas Saint-François, Office municipal d'habitation et La Fabrique de Wickham.

Le Conseil avise la Fête au Village de Wickham que la municipalité ne renouvellera pas le protocole d'entente et cet avis est donné conformément au protocole d'entente en vigueur.

Une résolution est adoptée à l'effet d'accorder le contrat pour la tonte des pelouses 2011 à Alain St-Onge pour le prix fixe de 13 925 \$ sans taxe.

Attendu la subvention de 18 080 \$ confirmée par la SDED Drummond (CLD Drummond) pour des travaux de modernisation du centre communautaire, il est résolu de demander des soumissions sur invitation aux entrepreneurs généraux ayant leur place d'affaires à Wickham pour les travaux à exécuter dans les chambres de bain des femmes et des hommes, à demander des soumissions sur invitation à la compagnie Alpha Vico inc. et au Industrie JL Mélang pour la fourniture des tables et des chaises, à demander une soumission à Planchers Jacques Guay pour sabler et vernir le plancher de bois de la salle et à organiser une rencontre entre le Conseil et Drummond Musique pour la sonorisation de la salle.

Une copie du rapport de revenus et dépenses du camp de jour été 2010 est déposé montrant une participation municipale de 916.32 \$.

Afin de préparer ses prévisions budgétaires pour l'an 2011, la Municipalité demande aux organismes de déposer au plus tard le 1er octobre prochain leurs prévisions budgétaires

pour l'an 2011 accompagnées d'une résolution de leur conseil d'administration approuvant le budget déposé.

Le Conseil adopte une résolution à l'effet d'inscrire Sophie Blanchette et Jessica Robidoux au cours de formation « rôle et responsabilités du coordonnateur et son mandataire » offert par le Cégep de Drummondville qui se tiendra à Drummondville samedi le 20 novembre 2010 et d'autoriser l'émission d'un chèque au montant de 47.41 \$ libellé à l'ordre du Cégep de Drummondville.

Extraits de la séance ordinaire du 4 octobre 2010

Le procès-verbal de la séance du 13 septembre 2010 est adopté.

Suite aux questions posées sur le gaz de schiste à la séance du 13 septembre 2010, la mairesse Carole Côté résume la position de la FQM et de certains autres organismes.

Pour la pétition concernant l'identification de Wickham à la sortie 157 de l'autoroute Jean-Lesage, le nombre de signatures recueilli est d'environ 900. Cette pétition sera déposée au bureau de la direction régionale du ministère des Transports le 5 octobre 2010. Elle sera également postée au député de Johnson, au Ministre des Transports Sam Hamad et au Ministre délégué aux Transports Normand MacMillan.

La mairesse Carole Côté résume la compilation des résultats du sondage effectué auprès de nos entreprises en juin dernier.

Conformément à la loi, le directeur général et secrétaire-trésorier fait rapport des dépenses autorisées en vertu du règlement décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et la délégation d'autorisation de dépenses ainsi que par résolution du Conseil. Le total est de 377 690.28 \$.

Le paiement des dépenses incompressibles (règlement numéro 2007-12-644) et/ou préalablement autorisées par le conseil totalisent la somme de 13 633.13 \$.

La rémunération versée pour la période du 1er septembre 2010 au 30 septembre 2010 est de 43 587.27 \$

Les factures à payer au montant de 298 169.04 \$ sont adoptées.

La liste de contrôle des amendements budgétaires pour l'année 2010 ainsi que le rapport intitulé « État des activités financières » mon-

Le conseil en bref...

trant les revenus et les dépenses au 30 septembre 2010 ainsi que les prévisions révisées de l'année 2010 montrant un surplus de 87 950.58 \$ sont adoptés. L'état comparatif 2009/2010 des activités financières pour les périodes se terminant le 30 septembre a été remis à chaque élu.

Le directeur général et secrétaire-trésorier informe le conseil du nombre et du type de plaintes reçues pour la période du 8 septembre 2010 au 28 septembre 2010.

- deux (2) plaintes « sécurité publique »

Le Conseil renouvelle le contrat de service de base pour les logiciels Sygem avec la compagnie Infotech pour la période du 1er octobre 2010 au 30 septembre 2011.

Une résolution est adoptée à l'effet d'inscrire Réal Dulmaine au cours de formation « les règlements et politiques – volet 1 » et « lobbyisme et éthique : ça concerne au premier chef le directeur général » offert par l'ADMQ.

Le thème de la Semaine de la justice réparatrice, pour cette année est : « Réflexions sur le passé, le présent et l'avenir » et donne l'occasion d'en savoir davantage et d'éduquer sur la justice réparatrice ainsi que de célébrer avec d'autres communautés partout au pays pendant la semaine, il est donc résolu par le Conseil que la Municipalité de Wickham proclame la semaine du 14 au 21 novembre 2010, Semaine de la justice réparatrice.

La Municipalité de Wickham endosse la plateforme de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac.

Attendu que les procès-verbaux sont publics, une résolution est adoptée à l'effet de publier les procès-verbaux des séances ordinaires et extraordinaires du conseil dans www.wickham.ca dès que la mairesse approuve son contenu et de continuer à publier dans l'Info Wickham le conseil en bref.

Le service des incendies a répondu à un (1) appel pour la période du 8 septembre 2010 au 28 septembre 2010.

Un avis de motion de la présentation est donné, lors d'une séance du conseil, d'un règlement modifiant la réglementation établissant un service de protection contre les incendies pour y intégrer un service de premiers répondants.

Le budget préliminaire préparé pour la création d'un service de premiers répondants est

adopté.

Sept (7) bénévoles sont intéressés à faire partie du service de premiers répondants et la municipalité est à la recherche d'un 8e bénévole. Il est donc résolu d'inscrire les bénévoles à la formation offerte par L'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

La mairesse et le directeur général et secrétaire-trésorier sont autorisés à signer pour et au nom de la municipalité le protocole d'entente à intervenir avec l'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec et les Ambulances Drummondville (division Dessercom inc.).

Le coût des travaux pour la réfection de la rue Principale dépassant l'emprunt, il est résolu de prendre les deniers nécessaires du surplus prévu de l'année en cours pour couvrir la différence entre le coût net et l'emprunt.

Le contrat d'une durée de trois (3) ans à compter de l'année 2011 pour le nivelage des chemins est adjugé à Germain Blanchard Ltée.

Les services de Pneus Bélisle Drummondville sont retenus pour rechanger six (6) pneus sur le camion Peterbilt 2003 (#2).

Pour le ménage et l'entretien extérieur de l'entrepôt d'abrasifs, le Conseil demande à l'inspecteur d'envoyer à la récupération les pièces en métal et à un endroit approprié les blocs de ciment et de retenir les services d'une entreprise de Wickham pour effectuer le transport, de ne plus autoriser le stationnement de véhicules et de remorques sur le terrain de l'entrepôt à moins qu'une autorisation écrite soit donnée par la municipalité à cet effet et de demander à l'inspecteur municipal de ternir la barrière fermée sous clé et de maintenir l'endroit propre en tout temps.

Un avis de motion de la présentation est donné, lors d'une séance du conseil, d'un règlement interdisant le stationnement le long de la rue Timmons du côté des numéros civiques pairs.

Le Conseil adopte une résolution à l'effet de prolonger l'autorisation donnée à Construction DJL inc. pour les chemins de détournement et une autorisation est donnée pour utiliser la cour du garage municipal pour détourner la circulation afin de réaliser les travaux à l'intersection des rues Principales et Blanchard.

Pour le ménage et l'entretien extérieur du

terrain des étangs aérés, le Conseil demande à l'inspecteur d'envoyer à la récupération les pièces en métal et à un endroit approprié les autres pièces à détruire et de retenir les services d'une entreprise de Wickham pour effectuer le transport et demande à l'inspecteur municipal et à la responsable des usines de maintenir l'endroit propre en tout temps.

Il est résolu de reporter les travaux d'ensemencement du terrain adjacent aux puits A et B au printemps 2011.

Une résolution est adoptée suite à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme afin de mettre en marche le processus de modification de la réglementation d'urbanisme pour définir véhicules récréatifs et roulottes, les autoriser uniquement dans les terrains de camping et dans les lieux affectés à la récréation ou aux activités de plein air, pour autoriser le remisage entre le 15 octobre et le 15 mai d'une seule roulotte ou véhicule motorisé par propriété dont l'usage est résidentiel dans la cour latérale ou arrière et pour autoriser pendant la période du 16 mai au 14 octobre une seule roulotte ou un seul véhicule motorisé par propriété dont l'usage est résidentiel à la condition que la roulotte ou le véhicule récréatif soient stationnés dans la cour avant ou la cour latérale ou la cour arrière, qu'ils ne soient pas habités ou habitables et que les services d'eau et d'égouts ne soient pas raccordés.

Un avis de motion de la présentation est donné, lors d'une séance du conseil, d'un règlement modifiant un règlement du plan d'urbanisme pour se conformer au schéma d'aménagement modifié par le règlement de la MRC et au schéma actuellement en vigueur.

En vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la municipalité peut modifier son règlement de plan d'urbanisme. Étant donné qu'il est nécessaire de modifier le plan des grandes affectations du sol pour se conformer au schéma d'aménagement modifié par le règlement de la MRC et qu'il est nécessaire de corriger le plan des grandes affectations du sol pour respecter le périmètre d'urbanisation établi au schéma, les membres du Conseil adoptent le projet de règlement numéro 2010-11-692 intitulé « Règlement modifiant le règlement du plan d'urbanisme numéro 2006-09-620 ».

Un avis de motion de la présentation est donné, lors d'une séance du conseil, d'un règlement modifiant le règlement de zonage numéro 2006-09-621 pour respecter le périmètre

Le conseil en bref...

d'urbanisation établi au schéma d'aménagement et au plan d'urbanisme et demande de dispense de lecture est faite conformément à la loi.

En vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la municipalité peut aussi modifier son règlement de zonage. Étant donné qu'il est nécessaire de modifier le plan de zonage pour se conformer au schéma d'aménagement modifié par le règlement de la MRC, qu'il est nécessaire de corriger le plan de zonage pour respecter le périmètre d'urbanisation établi au schéma d'aménagement et au plan d'urbanisme et un avis de motion a été donné lors de la séance du 4 octobre 2010 aux fins du présent règlement, les membres du Conseil adoptent le projet de règlement numéro 2010-11-693 intitulé « Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 2006-09-621 ».

Il est résolu de fixer au lundi le 1er novembre 2010 à 19h45 à la salle du conseil la date de l'assemblée publique aux fins de consultation relativement aux projets de règlements numéros 2010-11-692 et 2010-11-693 et cette assemblée sera présidée par la mairesse ou le maire suppléant ou le conseiller désigné par la mairesse ou le maire suppléant.

Les demandeurs de dérogation mineure aux règlements d'urbanisme numéro 2010-09-0001 ont décidé de retirer leur demande et réclame le remboursement des frais de 150 \$. Leur demande est acceptée.

La Municipalité de Wickham a acquis, au cours des dernières années, des parties de terrains sur les lots 424 et 425 du cadastre du Canton de Wickham et a reçu une offre d'achat par lettre de Camping Plage des sources (2628-4984 Québec inc.) pour lesdits terrains. La Municipalité de Wickham n'ayant aucun avantage à conserver ces parcelles de terrains éparpillées parmi plusieurs autres, il est résolu de vendre à la compagnie 2628-4984 Québec Inc. les terrains situés sur les lots 424 et 425 tel que décrits au projet d'acte de vente préparé par Me Daniel Landry.

Le Conseil adopte une résolution à l'effet d'autoriser l'émission d'un chèque au montant de 6 000.00 \$ à La Maison des Jeunes de Wickham pour les aider à terminer l'année 2010 sans déficit en demandant à celle-ci de faire un suivi mensuel de son budget et d'en faire parvenir une copie à tous les mois à la municipalité et ce, jusqu'au 31 décembre 2010.

Le Conseil accepte la demande de la FADOQ et autorise l'émission d'un chèque libellé à l'ordre de la FADOQ Région-Centre-du-Québec comme participation financière de la municipalité au Programme Roses d'Or 2010.

Un chèque est émis à l'ordre de Tourisme Centre-du-Québec en paiement de la cotisation 2011.

Il est résolu de publier si nécessaire dans www.wickham.ca, dans l'Info Wickham d'octobre 2010 et dans Québec Municipal une offre d'emploi pour des journaliers au service de la patinoire.

Le dossier des travaux de sablage et vernissage du plancher de la salle St-Jean du centre communautaire est reporté à une prochaine séance.

Le Conseil propose de prévoir une roulotte de chantier comme local des patineurs pour l'hiver 2010-2011 et de présenter, à une prochaine séance extraordinaire à être convoquée, la liste des travaux à effectuer ainsi que les coûts pour l'installation de ladite roulotte de chantier.

Réal Dulmaine, directeur général et secrétaire-trésorier, est autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité de Wickham la demande de subvention au Fonds Chantiers Canada-Québec – Volet Collectivités pour la construction d'un nouveau local pour les patineurs et pour l'aménagement de la phase 2 de la Médiathèque.

Réal Dulmaine, directeur général et secrétaire-

trésorier, est autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité de Wickham la demande de subvention au Programme d'infrastructure Québec-Municipalité pour la construction d'un nouveau local pour les patineurs et pour l'aménagement de la phase 2 de la Médiathèque.

Réal Dulmaine, directeur général et secrétaire-trésorier est autorisé à signer et à présenter une demande d'aide financière au Fonds de la ruralité de la MRC de Drummond pour la construction d'un local pour les patineurs et la mairesse et le directeur général et secrétaire-trésorier sont autorisés à signer pour et au nom de la municipalité la convention à intervenir avec la Société de développement économique de Drummondville (CLD Drummond) dans le cadre du Fonds de la ruralité de la MRC de Drummond si le projet « local des patineurs » est accepté.

La municipalité étant d'avis de rembourser une partie de la taxe payée comme non résidant aux jeunes de moins de 18 ans qui pratiquent des activités de loisir à l'extérieur de notre territoire pour les activités de loisir suivantes : hockey, patinage artistique, patin intensif, natation, baseball, football, soccer intérieur, gymnastique, karaté, judo et tumbling, elle accorde un budget maximum de 4 000 \$ pour le remboursement de la taxe payée comme non résidant. Le document de demande de remboursement de la taxe payée comme non résidant sera publié dans l'Info Wickham des mois d'octobre et de novembre 2010 et dans www.wickham.ca.

Réal Dulmaine, directeur général et secrétaire-trésorier est autorisé à signer et à présenter une demande d'aide financière à la Caisse Desjardins des Chênes pour la construction d'un local pour les patineurs et la mairesse et le directeur général et secrétaire-trésorier sont autorisés à signer pour et au nom de la municipalité la convention ou l'entente à intervenir avec la Caisse Desjardins des Chênes si le projet « local des patineurs » est accepté.

Publication des procès-verbaux

Les procès-verbaux étant des documents publics, le conseil municipal est d'avis de publier dans leur intégralité les procès-verbaux des séances ordinaires et extraordinaires du conseil dans notre site Internet www.wickham.ca. Les procès-verbaux de 2009 et 2010 seront en ligne sous peu.

Vente de terrains résidentiels

VENTE DE TERRAINS RÉSIDENTIELS SUR LA RUE HÉBERT

La Municipalité de Wickham désire vendre par soumission publique six (6) terrains résidentiels situés sur la rue Hébert tel que montré sur le plan ci-dessous.

Le prix de vente de base est fixé à 14 000 \$ par terrain.

Les six (6) terrains à vendre sont les suivants:

- terrain #1 portant le numéro de lot 479-10-15 du cadastre du canton de Wickham d'une superficie de 489.9 mètres carrés;
- terrain #2 portant le numéro de lot 479-10-16 du cadastre du canton de Wickham d'une superficie de 946.6 mètres carrés;
- terrain #3 portant le numéro de lot 479-10-19 du cadastre du canton de Wickham d'une superficie de 553.4 mètres carrés;
- terrain #4 portant le numéro de lot 479-10-20 du cadastre du canton de Wickham d'une superficie de 561.3 mètres carrés;
- terrain #5 portant le numéro de lot 479-10-21 du cadastre du canton de Wickham d'une superficie de 701.2 mètres carrés;
- terrain #6 portant le numéro de lot 479-10-22 du cadastre du canton de Wickham d'une superficie de 1229.3 mètres carrés.

Les six (6) terrains sont desservis par les réseaux d'aqueduc et d'égout sanitaire.

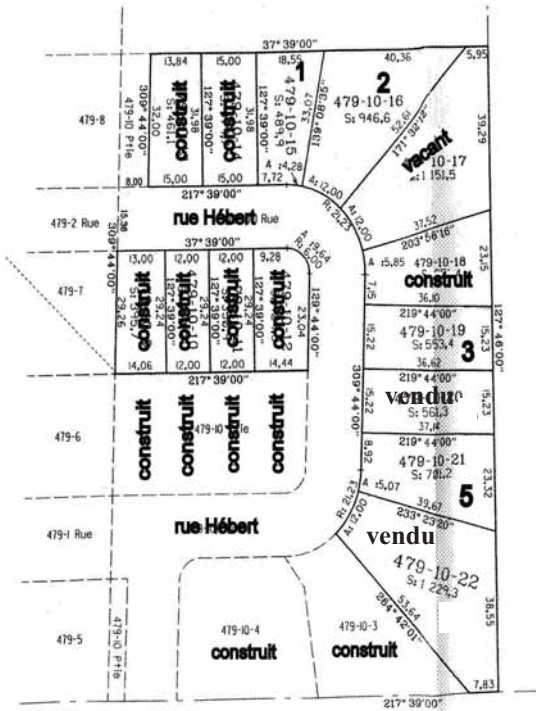
Les conditions suivantes seront prévues à chacun des actes de vente :

1. « l'acquéreur s'engage à construire dans les vingt-quatre (24) mois de l'achat, sur ledit terrain, une résidence et que la construction soit terminée dans les douze (12) mois suivants, le tout en conformité avec les dispositions de la réglementation de la municipalité »;
2. « advenant le cas où l'acquéreur vendrait ou autrement aliénerait un terrain, avant la construction d'une résidence, pour une considération monétaire ou autre supérieure à cinq pour cent (5%) par année, calculée sur le prix de vente, tel excédent devrait alors être remis à la municipalité. L'acquéreur s'engage et s'oblige, expressément, à remettre et ce, dès telle vente ou aliénation, à la municipalité, tout profit supérieur audit cinq pour cent (5%) par année, sans autre avis ni formalité »;
3. « faire respecter les conditions de la présente résolution à tout acquéreur subséquent, héritiers ou ayants droits, sous peine de tous dommages et/ou intérêts »;

Les personnes intéressées doivent déposer leurs soumissions sous enveloppes scellées terrain par terrain en indiquant « soumission

pour le terrain #__ » au bureau de la Municipalité de Wickham, 893 rue Moreau, Wickham (Québec) JOC ISO.

Pour toute information supplémentaire vous devez communiquer avec Réal Dulmaine au 819-398-6878.



Chronique d'urbanisme

Un petit rappel à l'effet que pour chaque demande de permis de type construction, agrandissement, démolition, un plan de votre projet, préparé par vous, sera exigé lors de votre demande de permis.

Veillez noter qu'un permis est obligatoire pour tous les travaux que vous effectuez. Pour vous assurer d'avoir votre permis à temps pour les travaux, veuillez communiquer avec l'inspectrice en bâtiment.

HORAIRE DE L'INSPECTRICE EN BÂTIMENT

Pour toutes vos demandes de permis de construction, rénovation ou autres, vous pouvez rencontrer ou contacter notre inspectrice en bâtiment, Madame Anne-Marie Pagé.

Madame Pagé est disponible au bureau de l'Hôtel de Ville les lundi, mardi, jeudi et vendredi en après-midi.

Pour éviter toute attente, nous vous recommandons de prendre un rendez-vous au numéro de téléphone suivant : **819-398-6878**.

Veillez prendre note que le règlement sur les îlots déstructurés (MRC-625-1) a pris effet le 10 septembre dernier. Il est donc possible d'émettre des permis pour de nouvelles résidences dans les îlots déstructurés en respectant les dispositions dudit règlement.

Avec ce règlement, toutes les nouvelles résidences qui désireront s'implanter en milieu agricole n'auront plus l'obligation d'aller devant la Commission de la protection du territoire agricole du Québec pour avoir une autorisation.

Désormais, les demandes visant à obtenir un permis de construction doivent être adressées directement à la municipalité, ce qui allégera considérablement le processus.

Les plans concernant ces îlots seront disponibles dans www.wickham.ca sous peu.

Pour plus d'informations vous pouvez contacter notre inspectrice en bâtiment.

Offre d'emploi

MUNICIPALITÉ DE WICKHAM OFFRE D'EMPLOI JOURNALIER AU SERVICE DE LA PATINOIRE

Nature du poste

Emploi saisonnier du mois de décembre 2010 au mois de mars 2011

Description de l'emploi

Sous l'autorité de l'inspecteur municipal, le titulaire est principalement appelé à effectuer tout genre de travaux requis au bon fonctionnement du Service de la patinoire ainsi qu'à tout autres travaux connexes à la demande de son supérieur immédiat.

Exigences

Être disponible pour travailler sur un horaire variable du dimanche au samedi.

Le nombre d'heures de travail par semaine est d'un maximum de 40 heures.

Qualifications requises

- posséder une expérience pertinente serait un avantage
- posséder un excellent sens de l'organisation, de la planification et du contrôle
- être capable d'exécuter des travaux manuels

Traitement

Le salaire est fixé selon la convention collective.

Toute personne intéressée doit faire parvenir sa candidature accompagnée d'un curriculum vitae avant 16h00 le 29 octobre 2010 à :

Municipalité de Wickham
À l'attention de Réal Dulmaine,
directeur général et secrétaire-trésorier
893, rue Moreau
Wickham (Québec) J0C 1S0

N.B. Nous pratiquons l'équité en matière d'emploi.

Seuls les postulants (es) dont la candidature sera retenue recevront une communication écrite de la part de la Municipalité.

Formulaire de remboursement

Remboursement d'une partie de la taxe payée comme non résidant

Plusieurs jeunes de moins de 18 ans pratiquent des activités de loisir à l'extérieur de Wickham puisque ces activités ne sont pas offertes sur le territoire de la municipalité.

Cette année, la Municipalité de Wickham pourrait rembourser une partie de la taxe payée comme non résidant pour les activités suivantes: hockey, patinage artistique, patin intensif, natation, baseball, football, soccer intérieur, tennis, gymnastique, karaté, judo et tumbling. Ce remboursement vise tous les jeunes de moins de 18 ans demeurant à Wickham à la date de la demande. Pour la période du 1^{er} décembre 2009 au 30 novembre 2010, les demandes de remboursement devront être déposées au plus tard le **30 novembre 2010. Après cette date, aucune demande de remboursement ne sera acceptée.** Les demandes de remboursement devront être accompagnées d'un reçu montrant très clairement la taxe de non résidant. Le remboursement pourrait se faire au cours du mois de décembre 2010. Veuillez compléter le formulaire ci-joint pour une demande de remboursement. **Informations : 819-398-6878.**

Formulaire à compléter pour le remboursement d'une partie de la taxe payée comme non résidant

NOM DU JEUNE _____ ÂGE _____

ADRESSE DE RÉSIDENCE _____

CODE POSTAL _____ TÉLÉPHONE À LA MAISON _____

ACTIVITÉ PRATIQUÉE _____

MONTANT DE LA TAXE DE NON RÉSIDANT PAYÉ _____ \$

NOM À QUI LE CHÈQUE SERA LIBELLÉ POUR LE REMBOURSEMENT _____

Joindre l'original du reçu ou une photocopie.

Le montant de la taxe payée comme non résidant doit être indiqué très clairement.

Retourner ce formulaire à la :
Municipalité de Wickham
893, rue Moreau
Wickham (Québec)
J0C 1S0

Ou remettre à la réception de l'Hôtel de Ville

*****Un formulaire par activité doit être utilisé.** Pour un formulaire supplémentaire, faire une photocopie ou consulter notre site Internet www.wickham.ca dans la section formulaires vous pouvez remplir le formulaire en ligne, le faire imprimer et nous le faire parvenir avec vos reçus.

*****À noter qu'une seule activité par enfant sera remboursée.**

Politique familiale

Politique familiale municipale et Municipalité amie des aînés

Votre municipalité s'est engagée à établir une politique familiale pour répondre aux besoins et attentes de ses citoyens. Nous élaborerons cette politique ainsi que le plan d'action, pour ensuite, le réaliser au cours des prochaines années.

Nous recherchons actuellement des personnes dynamiques, qui souhaitent faire partie du Comité pour travailler à bâtir une Politique familiale municipale ainsi qu'un plan d'action pour les aînés pour la municipalité de

Wickham.

Vous avez le goût de partager vos idées!

Vous souhaitez participer activement aux échanges afin d'ins-taurer un plan reflétant les besoins de Wickham!

Vous pouvez vous rendre disponible pour environ 12 réunions au cours de l'année!

Nous avons besoin de vous !

Le comité sera formé de 10 personnes et débutera ses activités en novembre 2010. Il regroupera des gens de plusieurs catégories telles que parent d'enfant d'âge préscolaire, parent d'adolescent, aîné, représentant d'organisme de la municipalité, etc.

Si ça vous intéresse, communiquez avec Nathalie Rousseau (agente de projet), au 819-398-6878, je serai au bureau de l'Hôtel de Ville tous les mercredi et jeudi de 8h00 à 16h00.

Service de premiers répondants

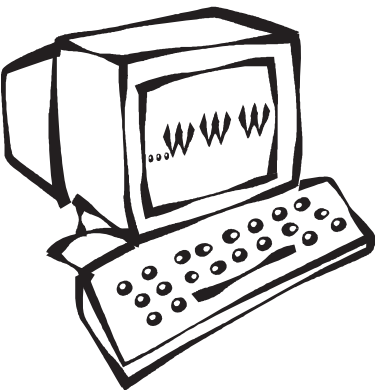


La Municipalité de Wickham désire aviser la population que l'équipe formée de 7 bénévoles pour le service de premiers répondants est maintenant complète.

Ces personnes seront formées dès cet automne et le nouveau service devrait se mettre en marche pour le début de l'année 2011.

Nous vous informerons dans les prochains Info Wickham et dans www.wickham.ca.

Service Internet haute vitesse



Suite à notre sondage paru dans l'Info Wickham de mars 2010 concernant nos citoyens qui n'ont pas accès à un branchement Internet haute vitesse, nous vous informons qu'un nouveau satellite sera lancé au printemps 2011 et pourra offrir des vitesses allant jusqu'à 25 Mbps.

Afin de répondre aux questions de nos citoyens, la Municipalité de Wickham et la compagnie Xplonet services Internet, organisent une rencontre d'information qui se tiendra le 15 novembre à 19h30 au centre communautaire, 893, rue Moreau.

Nous souhaitons votre présence en grand nombre.

Chronique du service incendie

Changement d'heure, changement de piles!



Profitez du changement d'heure pour remplacer les piles de vos avertisseurs de fumée et pour vérifier le bon fonctionnement de ceux-ci.



Pensez à récupérer les piles usagées et à les déposer aux endroits prévus à cet effet (points de récupération, éco-centre, etc...).

Comment vérifier votre avertisseur de fumée?

- Appuyez quelques secondes sur le bouton d'essai. Le signal doit se faire entendre immédiatement.
- Vérifiez sa capacité à détecter la fumée en éteignant une chandelle près de l'avertisseur. Si l'avertisseur est relié à une centrale, vérifiez auprès de la compagnie si le signal a été transmis.

Des points importants :

- Si votre avertisseur émet des signaux sonores intermittents, remplacez la pile immédiatement. Ces signaux indiquent que la pile est trop faible et qu'elle doit être changée. N'installez jamais une pile rechargeable.
- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol et dans les chambres à coucher où l'on dort la porte fermée.
- Installez également un avertisseur de fumée dans les corridors, près des chambres à coucher, en vous assurant qu'aucun obstacle ne bloque la circulation de la fumée. Fixez-les au plafond ou sur les murs, à une distance de 10 à 30 cm (4 à 12 po) du mur ou du plafond.
- Remplacez votre avertisseur de fumée tous les 10 ans. Fiez-vous aux indications sur le boîtier de l'avertisseur. S'il est endommagé, poussiéreux ou s'il n'émet pas de signal après le remplacement de la pile, changez-le. Ne dépassez jamais la durée suggérée.
- Lors du remplacement d'un avertisseur de fumée, privilégiez celui avec une pile longue durée (10 ans) comme une pile au lithium.
- Si vous êtes locataire, votre propriétaire doit vous fournir un avertisseur de fumée, mais vous êtes responsable de l'entretenir et de changer la pile, au besoin.

Eau potable

Au cours des dernières semaines, la municipalité a émis trois (3) avis d'ébullition préventif causé par un bris de son réseau d'aqueduc et par deux (2) bris causés par les travaux de réfection de la rue Principale.

Nous sommes conscients des désagréments que ces bris ont causés à la population desservie par le réseau d'aqueduc.

Le plan de mesures d'urgence a été déclenché et toutes les mesures nécessaires ont été prises pour que la population soit avisée rapidement. Les médias (105,3 et 92,1) ont été informés de

même que les journaux. Les institutions et les commerces ont été avisés prioritairement par téléphone et/ou par télécopieur. Les avis d'ébullition préventifs ont été distribués rapidement de porte à porte. Il faut compter environ quatre (4) heures pour que toute la population soit avisée.

Nous sommes à étudier différentes solutions proposées par nos employés lors d'un débriefing pour améliorer nos services lorsqu'un tel évènement se produit. Nous pensons utiliser un clignotant d'une couleur à être déterminée ainsi qu'une sirène, sur des véhicules municipaux,

pour aviser la population. Ces véhicules sillonneraient les rues pour aviser la population en plus de la distribution des avis de porte à porte. Également nous nous informerons auprès de Bell pour qu'un avis téléphonique soit envoyé à toutes les résidences desservies par le réseau d'aqueduc.

Lors du retour à la normale la même procédure est appliquée.

Nous vous informerons lorsque les décisions finales seront prises.

Identification de Wickham (sortie 157)

Le Conseil municipal tient à remercier les 904 personnes qui ont signé la pétition demandant au ministère des Transports d'identifier de nouveau le nom "Wickham" à la sortie 157 de l'autoroute Jean Lesage en direction de Québec. La sortie 157 est identifiée au nom de Saint-Nazaire-d'Acton et de Saint-Théodore-d'Acton depuis le printemps 2010.

Mardi le 5 octobre dernier, la mairesse Carole Côté et le directeur général Réal Dulmaine se sont déplacés à Trois-Rivières pour rencontrer le directeur régional de la direction territoriale du ministère des Transports de la Mauricie-Centre-du-Québec, Richard Dionne.

Il faut bien prendre note dans ce dossier

que la sortie 157 de l'autoroute Jean Lesage est située et administrée par la direction territoriale du ministère des Transports de la Montérégie-Est. Vous comprendrez que plusieurs mois seront nécessaires pour régler ce dossier.

M. Dionne a confirmé qu'il ferait toutes les démarches possibles et nécessaires qui permettront d'identifier de nouveau le nom WICKHAM à la sortie 157 de l'autoroute Jean Lesage en direction de Québec.

M. Dionne a également confirmé que temporairement le nom de Wickham sera inscrit sur le panneau à la sortie 173 de l'autoroute Jean Lesage en direction de Québec au plus tard en février 2011.

Cette sortie est celle de l'autoroute 55 où est identifiée: Autoroute 55 Sud, Drummondville / Sherbrooke / Vermont.

Entre temps la pétition a été postée également au Ministre des Transports Sam Hamd, au Ministre délégué aux Transports Norman MacMillan ainsi qu'au député de Johnson Étienne-Alexis Boucher.

La population de Wickham compte sur l'appui de son député dans ce dossier.

Vous serez informé des développements dans ce dossier dans www.wickham.ca et dans les prochains Info.

Fermeture définitive de la rue Timmons

Wickham, le 14 septembre 2010 - La Municipalité désire aviser les citoyens qu'à compter du mois d'octobre la section de la rue Timmons, située entre les rues St-Jean et Principale, sera fermée définitivement à la circulation.

Cette rue deviendra une entrée privée

pour Gestion Mathieu Inc. (Rosaire Mathieu inc.) du côté de la rue Principale. L'entrée de l'école par cette section de rue reste disponible jusqu'en 2011, la date étant à déterminer.

L'entrée existante par la rue St-Jean ne sera plus accessible aux citoyens.

Information :

Réal Dulmaine
Directeur-général
et secrétaire-trésorier
Municipalité de Wickham
819-398-6878

Proclamations



ATTENDU QUE, face au crime et au conflit, la justice réparatrice offre une philosophie et une approche qui voient en ces questions principalement un tort causé à des personnes et à des relations;

ATTENDU QUE, les approches de la justice réparatrice s'efforcent de soutenir et d'encourager la participation volontaire des personnes touchées par un crime ou un conflit (victimes, délinquants, communauté) et la communication entre elles en vue de favoriser la responsabilisation, la réparation et un cheminement qui mènera à la compréhension, à des sentiments de satisfaction, à la guérison et à l'apaisement.

ATTENDU QUE, le thème de la Semaine de la justice réparatrice, pour cette année, « **Réflexions sur le passé, le présent et l'avenir** », donne l'occasion d'en savoir davantage et d'éduquer sur la justice réparatrice ainsi que de la célébrer avec d'autres communautés partout au pays pendant la semaine.

La Municipalité de Wickham
proclame par la présente, la semaine du
14 au 21 novembre, 2010,
Semaine de la justice réparatrice

www.wickham.ca



**COALITION QUÉBÉCOISE
POUR LE CONTRÔLE DU TABAC**

ATTENDU QUE, le tabac est un produit mortel qui cause un très large éventail de maladies ;

ATTENDU QUE, chaque année, plus de 10 000 Québécois décèdent d'une maladie causée par l'usage du tabac;

ATTENDU QUE, la fumée secondaire est dommageable pour la santé;

ATTENDU QUE, la nicotine crée une dépendance extrêmement forte et devient rapidement la principale raison pour laquelle les gens continuent de fumer;


ATTENDU QUE, le tabac serait interdit si on tentait de l'introduire sur le marché aujourd'hui;

ATTENDU QUE, le tabagisme est une épidémie industrielle;

La Municipalité de Wickham endosse la plate-forme de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac.

www.wickham.ca

Octobre

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	20	21 Médiathèque Wickhami 13h00 - 16h30	20 CLSC Médiathèque Wickhami 13h00 - 15h00 18h30 - 20h30 Maison des jeunes 18h00 - 21h00	21 Médiathèque Wickhami 18h30 - 20h30 Maison des jeunes 18h00 - 21h00	22 Maison des jeunes 18h00 - 23h00	23 Médiathèque Wickhami 10h00 - 11h30 Centre informatique Wickhami 13h00 - 16h00 Maison des jeunes 18h00 - 23h00 Soc. Canadienne du Cancer - soirée Casino
24 Brunch Afeas	25	26 Médiathèque Wickhami 13h00 - 16h30	27 Récupération CLSC Médiathèque Wickhami 13h00 - 15h00 18h30 - 20h30 Maison des jeunes 18h00 - 21h00	28 Médiathèque Wickhami 18h30 - 20h30 Maison des jeunes 18h00 - 21h00	29 Maison des jeunes 18h00 - 23h00	30 Médiathèque Wickhami 10h00 - 11h30 Centre informatique Wickhami 13h00 - 16h00 Maison des jeunes 18h00 - 23h00 FADOQ - soirée de danse
31  Halloween						

Novembre

<i>Dimanche</i>	<i>Lundi</i>	<i>Mardi</i>	<i>Mercredi</i>	<i>Jeudi</i>	<i>Vendredi</i>	<i>Samedi</i>
	1 Réunion du conseil - 20h00	2 Médiathèque Wickhami 13h00 - 16h30	3 CLSC Médiathèque Wickhami 13h00 - 15h00 18h30 - 20h30 Maison des jeunes 18h00 - 21h00	4 Médiathèque Wickhami 18h30 - 20h30 Maison des jeunes 18h00 - 21h00	5 Maison des jeunes 18h00 - 23h00	6 Médiathèque Wickhami 10h00 - 11h30 Centre informatique Wickhami 13h00 - 16h00 Maison des jeunes 18h00 - 23h00
7	8	9 Médiathèque Wickhami 13h00 - 16h30	10 Récupération CLSC Médiathèque Wickhami 13h00 - 15h00 18h30 - 20h30 Maison des jeunes 18h00 - 21h00	11 Médiathèque Wickhami 18h30 - 20h30 Maison des jeunes 18h00 - 21h00	12 Maison des jeunes 18h00 - 23h00	13 Médiathèque Wickhami 10h00 - 11h30 Centre informatique Wickhami 13h00 - 16h00 Maison des jeunes 18h00 - 23h00 FADOQ - soirée de danse
14 Brunch Fabrique	15	16 Médiathèque Wickhami 13h00 - 16h30	17 CLSC Médiathèque Wickhami 13h00 - 15h00 18h30 - 20h30 Maison des jeunes 18h00 - 21h00 Rencontre Afeas - 19h30	18 Médiathèque Wickhami 18h30 - 20h30 Maison des jeunes 18h00 - 21h00	19 Maison des jeunes 18h00 - 23h00	20 Médiathèque Wickhami 10h00 - 11h30 Centre informatique Wickhami 13h00 - 16h00 Maison des jeunes 18h00 - 23h00
21	22	23 Médiathèque Wickhami 13h00 - 16h30	24 Récupération CLSC Médiathèque Wickhami 13h00 - 15h00 18h30 - 20h30 Maison des jeunes 18h00 - 21h00	25 Médiathèque Wickhami 18h30 - 20h30 Maison des jeunes 18h00 - 21h00	26 Maison des jeunes 18h00 - 23h00	27 Médiathèque Wickhami 10h00 - 11h30 Centre informatique Wickhami 13h00 - 16h00 Maison des jeunes 18h00 - 23h00
28	29	30 Médiathèque Wickhami 13h00 - 16h30	À RETENIR: 23 octobre: Société Canadienne du cancer soirée Casino 24 octobre: Brunch AFEAS 30 octobre: FADOQ soirée de danse 31 octobre: Halloween 1er novembre: Réunion du Conseil 13 novembre: FADOQ soirée de danse 14 novembre: Brunch Fabrique 17 novembre: Rencontre Afeas			

Bon voisin, bon œil de Wickham



Le comité s'est réuni le 23 septembre 2010 au centre communautaire.

Lors de la réunion il fut question de la vitesse de certains véhicules sur la rue Gratién.

A ce point, savez-vous que le nombre d'accidents survenus dans notre munici-

palité a augmenté cette année:

En 2008-2009, il y a eu 30 accidents alors qu'à ce jour (pour 2009-2010) nous sommes déjà rendus à 35.

De plus, il fut mention des dommages causés dans la cour d'école sur les modules de jeux.

Nous demandons à tous les citoyens d'être vigilants à ce niveau car c'est nous tous qui payons pour ces bris.

Les crimes contre la propriété sont aussi en hausse dans la municipalité.

La prochaine réunion aura lieu :

**MARDI LE 26 OCTOBRE 2010
AU CENTRE COMMUNAUTAIRE
DE WICKHAM**

Il y a toujours de la place pour ceux qui désirent s'impliquer dans le comité.

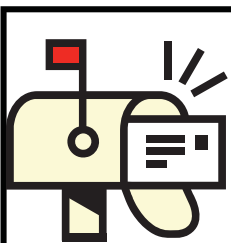
Petit conseil;

Il sera bientôt le temps de changer les piles de vos détecteurs de fumée.....

Les avez-vous vérifiées dernièrement?

Eric Beaugard, Président

Divers



POLITIQUE CONCERNANT LES BOÎTES AUX LETTRES

En vertu du *Code de la sécurité routière*, nul ne peut installer un dispositif sur un chemin public sans l'autorisation de la personne responsable de l'entretien de ce chemin. De façon générale, la municipalité autorise les propriétaires à installer, dans l'emprise du chemin public, une boîte postale afin de faciliter la livraison du courrier dans les zones rurales.

Nous désirons toutefois mettre en garde les propriétaires de voir à installer leurs boîtes postales de façon à ce que celles-ci ne nuisent pas ou ne fassent pas obstruction lors du déneigement.

Il est bien entendu que la municipalité ne pourra être tenue responsable des dommages aux boîtes postales résultant des travaux de déneigement.



DÉFENSE DE STATIONNER

Veillez prendre note qu'il est **INTERDIT** de stationner tout véhicule sur un chemin public entre **23h00 et 7h00** du 1^{er} novembre au 15 avril pour permettre le déneigement.

Ramassage de canettes



Ramassage de canettes et de bouteilles vides pour le financement des activités de l'école St-Jean, samedi le 6 novembre 2010.

Nous avons besoin de bénévoles (vous inscrire à l'école à 819-850-1647 poste 6590) et aussi de vos bouteilles et canettes. Vous pouvez les placer sur votre galerie.

Merci pour nos élèves.

Céline Bérubé, directrice
Membres de l'OPP

Écocentre Drummond

Situé au 5620 rue Saint-Roch Sud à Drummondville, sur les terrains adjacents aux installations de Récupération Centre du Québec, l'Écocentre offre aux citoyens des 18 municipalités de la MRC de Drummond un lieu où ils peuvent gratuitement apporter ces objets, produits et matières :

- ⇒ encombrants (électroménagers, meubles, etc., à l'exception des matelas);
- ⇒ herbe, feuilles, branches d'arbre et terre non contaminée; matériaux de construction, rénovation et démolition (bois, brique, béton, etc., à l'exception du bardeau d'asphalte)
- ⇒ matières recyclables (papier, carton, plastique, verre, etc.);
- ⇒ menus articles (jouets, ensembles de vaisselle, chaudrons, accessoires de décoration, etc.);
- ⇒ métaux (acier, cuivre, aluminium, nickel, etc.);
- ⇒ petits électroménagers et appareils électroniques;
- ⇒ résidus domestiques dangereux (peinture, solvants, produits de nettoyage, huiles usées, pesticides, pneus, batteries de véhicules moteurs, piles d'usage domestique, bonbonnes de gaz propane, ampoules fluocompactes, médicaments, etc.);
- ⇒ vêtements.

Les résidus découlant d'activités commerciales ou industrielles sont refusés.

HORAIRE D'ÉTÉ

(du 1er avril au 30 novembre)

mardi au samedi, de 8 h à 17 h 30

HORAIRE D'HIVER

(du 1er décembre au 31 mars)

vendredi, de 8 h à 17 h 30

samedi, de 8 h à 16 h

Questions?

819 477-1312 ou info@recuperaction.ca

Liste des produits ne devant jamais être acheminés vers une installation septique

Produits toxiques pour la flore bactérienne	Produits pouvant provoquer un bris des installations sep-
<ul style="list-style-type: none"> • Antigel (même en petite quantité) • Dissolvants de vernis à ongle (même en petite quantité) • Eaux de lavage des adoucisseurs d'eau • Essence • Huiles à moteur • Médicaments périmés • Pesticides et herbicides • Produits chimiques d'entretien ménagers en grande quantité (exemples : eau de Javel et produits nettoyants de cuve de toilette) • Produits chimiques pour déblocage de plomberie • Autres produits chimiques comme les solvants, peintures, décapants et vernis (même en petite quantité) 	<ul style="list-style-type: none"> • Cendres • Cheveux • Condoms • Cotons-tiges • Couches jetables • Huiles, graisses de cuisson et gras • Litière pour animaux • Matières plastiques • Mégots de cigarettes • Mouture de café • Pansements • Papiers-mouchoirs et essuie-tout • Produits de nettoyage • Résidus alimentaires • Résidus passés au broyeur à déchets • Serviettes humides de nettoyage • Serviettes sanitaires et tampons • Soie dentaire
<p>* La plupart de ces produits sont acceptés à l'écocentre de la MRC de Drummond.</p>	

Quelques conseils

- ▶ L'utilisation de broyeurs à déchets est à proscrire. Ces appareils augmentent la quantité de matières à décomposer et peut, par conséquent, affecter le système de traitement et sa durée de vie.
- ▶ L'ajout d'additifs n'est pas recommandé. Selon le MDDEP, l'utilisation de ces additifs n'empêche pas l'accumulation de boues et peut même nuire au bon fonctionnement des installations septiques.

Sûreté du Québec



Poste de la MRC de Drummond

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



1600, BOUL. SAINT-JOSEPH
Drummondville (Québec)
J2C 7V7
Téléphone : 819 478-2575
Télécopie : 819 478-9339



La grande fête de l'Halloween nous fera encore rigoler par le défilé dans les rues de la MRC de Drummond de ces petits costumés avec plein d'originalité.

Les enfants pourront circuler en toute sécurité grâce à l'encadrement effectué par :

Les partenaires :

- ☛ Les policiers et policières de la Sûreté du Québec du poste de la MRC de Drummond ;
- ☛ Le personnel des Services de sécurité incendie de Drummondville et des municipalités environnantes de la MRC de Drummond, La Gendarmerie Royale du Canada, division de Drummondville ;
- ☛ Le Service d'intervention d'urgence du Centre-du-Québec (SIUCQ) ;
- ☛ L'Association des ambulanciers et ambulancières de Drummondville ;
- ☛ Les étudiants et étudiantes en techniques policières du Collège Ellis.

Déroulement du projet :

Toutes ces personnes se relayeront; certains à bord de véhicules identifiés, et d'autres équipes à pied, qui circuleront dans les secteurs ciblés de la ville ainsi que les villages pour assurer la sécurité des jeunes enfants qui sillonneront les rues. Comme par les années passées, des visites seront effectuées dans les écoles primaires afin de prodiguer des conseils de sécurité aux jeunes.

**DIMANCHE 31 OCTOBRE 2010,
la patrouille va débiter à 16 H
pour se terminer à 20 H.**

Tous les partenaires et collaborateurs invitent la population à respecter la date du 31 octobre pour le porte-à-porte des enfants pour célébrer l'Halloween. Les enfants costumés pourront ainsi bénéficier d'un encadrement sécuritaire afin de vivre une fête amusante et agréable pour tous.

Nous remercions tous les collaborateurs qui s'unissent pour faire de cette activité un franc succès.



Contact : Hugues Lemaire, sergent
Téléphone : 819 478-2575

Sortez avec vos enfants et ayez du plaisir !

Les policiers des RELATIONS COMMUNAUTAIRES de la Sûreté du Québec, poste de la MRC de Drummond, recommandent d'utiliser cette fiche de vérifications afin d'assurer une fête des plus sécuritaires.



Pour choisir ton costume :

- ☛ Couleurs vives, bandes réfléchissantes ;
- ☛ Longueur du costume : assez court pour ne pas trébucher ;
- ☛ Foulards, chapeaux, perruques et barbes bien attachés ;
- ☛ Le maquillage est suggéré ;
- ☛ Les couteaux et les épées faits de matières souples ;
- ☛ Ajustez les épaisseurs de vêtement selon la température.

Avant de quitter la maison :

- ☛ Planifie ton trajet, repère les affiches Parents-Secours ;
- ☛ Planifie l'heure du retour à la maison ;
- ☛ Les règles de sécurité : marche sur le trottoir, traverse la rue aux intersections, regarde de chaque côté avant de traverser ;
- ☛ Emporte une lampe de poche pour bien voir, et pour être visible.

Sur la route :

- ☛ Reste avec ton groupe d'amis : c'est plus sécuritaire et beaucoup plus amusant ;
- ☛ Visite les maisons bien éclairées et décorées, et attend toujours sur le perron ;
- ☛ Fais un côté de rue à la fois pour ne pas zigzaguer ; respecte les propriétés ;
- ☛ Ne monte jamais dans une auto et n'accompagne jamais personne sans la permission de tes parents ;
- ☛ Prévois le temps de retour à la maison pour entrer à l'heure fixée.

Aux automobilistes :

- ⇒ En tant que conducteur, soyez très vigilant ! ;
- ⇒ Rappelez-vous vos bons souvenirs de cette fête de l'Halloween, en donnant priorité aux enfants !

Au retour à la maison :

- ☛ Tes parents vérifient les sucreries et jettent tout ce qui n'est pas emballé et celles dont tu pourrais être allergiques.

Bon divertissement à tous les jeunes de la MRC de Drummond qui sauront certainement retenir notre attention et nous surprendre avec leurs déguisements originaux.

Sûreté du Québec

Conduire, c'est un privilège...soyez responsables !

Malgré les efforts de prévention, de sensibilisation et d'information faits sur les risques que peuvent contenir une conduite qui ne respecte pas la législation, certains utilisateurs du réseau routier enfreignent ces règlements. Des mesures pour contrer les habitudes qu'adoptent ces automobilistes ont du être mises sur pied.

Plusieurs citoyens sont sensibles et se sentent concernés par la sécurité routière, car les comportements déviants peuvent résulter en tragédie. Il faut être conscient que derrière ces tragédies se trouvent tout d'abord des victimes et que l'événement peut affecter un milieu de vie; des proches, des amis, des parents et des enfants.

De plus, la personne ayant agi de façon irresponsable devra vivre avec les conséquences de ses gestes, les remords, la réputation entachée, des frais et même des accusations criminelles, s'il y a lieu.

La conduite automobile, c'est un privilège qui comporte de grandes responsabilités :

Comme automobiliste, comme parent, comme frère et sœur, nous devons en être conscient et offrir à tous les gens, utilisant le réseau routier, le meilleur de nos capacités et nous devons être respectueux de la réglementation en vigueur.

Comme tout utilisateur du réseau routier, je m'attends à ce que les gens que je croise lors des mes déplacements aient une attitude responsable et sécuritaire !

J'imagine qu'il en va de même pour vous envers les autres.

MAIS VOUS, AVEZ-VOUS DES HABITUDES RESPONSABLES ET SÉCURITAIRES ?

Les membres de la Sûreté du Québec, poste de la MRC de Drummond, vous rappellent **qu'il est important d'avoir une conduite responsable.**

Contact : Hugues Lemaire, sergent

Téléphone : (819) 478-2575

Clinique de sang

Le 4 novembre prochain se tiendra la 9^{ième} clinique de sang de la Sûreté du Québec poste de la MRC de Drummond associé avec Héma-Québec et les étudiants en techniques policières du Collège Ellis.

Jeudi, 4 novembre 2010

De 10h00 à 20h00

Objectif: 400 donneurs

Cette collecte de sang se déroulera dans le gymnase du Collège Ellis

Entrée: par l'arrière du collège côté stationnement du Centre Marcel Dionne



Médiathèque Wickhami

Chronique de votre bibliothèque



Prends un risque abonne toi à ta bibliothèque

Depuis le début du mois, nous t'invitons à participer au tirage qui doit avoir lieu le **23 octobre** pour la finale de la semaine des bibliothèques publiques. Il est encore temps de t'inscrire.

Les prix sont : manette de jeux vidéo, mp3, coussin de lecture.

Pour fêter l'événement, nous avons la chance de recevoir un auteur de chez-nous, **M. Michel Langlois**.

Michel Langlois connaît bien son sujet.

Né à Baie-Saint-Paul, Michel Langlois a complété des études universitaires à l'Université Laval. Il a fait carrière comme généalogiste professionnel aux Archives nationales du Québec à Québec. Auteur d'une vingtaine d'ouvrages de généalogie, dont le Dictionnaire biographique des ancêtres québécois, il nous offre avec La Force de vivre une saga familiale en quatre tomes qui nous plonge dans la vie du XIXe siècle et nous transporte à Baie-Saint-Paul, Québec, Drummondville, au lac Saint-Jean et en Beauce.

Je vous invite le **20 octobre** au local de la Médiathèque Wickhami dans la salle multifonctionnelle Desjardins dès **18h30** pour fraterniser en prenant un café.

La conférence débutera à 19h.

Bienvenue à tous.

Activité à venir :

Le vendredi 19 novembre à 19h. avec la conférencière Mme. Gina Di Stéphano.

Le thème sera * Ton corps te parle*

À inscrire à votre agenda culturel.

Pierrette St-Onge, responsable

Maison des Jeunes de Wickham

HORAIRE

Mercredi: 18 à 21 heures

Jeudi: 18 à 21 heures

Vendredi 18 à 23 heures

Samedi: 18 à 23 heures

Médiathèque Wickhami

Nouvelles du Centre Informatique Wickhami.com

Cours Informatique

L'atelier Windows XP s'est terminé lundi le 11 octobre. Cet atelier comprend les notions de base du système d'exploitation XP, par exemple, l'utilisation du clavier, de la souris et la compréhension du bureau de Windows XP. Selon Mélanie Toutant, instructrice, il est indispensable à l'utilisateur qui désire travailler à l'aise dans la gestion efficace des classeurs, des fichiers et des documents. Il rend aussi plus facile l'utilisation des logiciels tels Word, Excel, Power Point et autres.

Un autre atelier Windows XP sera organisé en 2011 selon les demandes transmises au Centre Informatique et à la responsable des cours, Claire Arsenault, au **819 398-5204**.

L'atelier Power Point a débuté le 18 octobre et affiche « complet ».

PhotoFiltre

Selon la demande, il serait possible de tenir des ateliers de **Photo Filtre**. À l'aide de ce logiciel, vous pourrez modifier et corriger les photos captées avec votre caméra numérique. Cet atelier n'est pas un cours de photographie mais il vous permettra d'apporter des changements et améliorer vos photos.

Apprivoiser l'informatique.

Monique Daoust dirige un atelier servant de préparation aux cours informatiques. Cet atelier se tient à la salle multi-fonctionnelle Desjardins de la Médiathèque tous les mercredis à 13 heures. Vous pouvez vous y inscrire en communiquant avec Mme Daoust au **819 398-6939**.

Internet sans fil (Wi-Fi).

La Médiathèque est maintenant en mesure d'offrir l'accès sans fil au réseau Internet. Il suffit d'y apporter votre ordinateur portable et faire la demande à une ou un bénévole pour obtenir le code d'entrée au réseau.

Les usagers peuvent profiter d'un service de photocopie et d'impression de haute qualité. Plusieurs formats et types de papier sont disponibles.

Horaires de votre Médiathèque Wickhami et du Centre Informatique Wickhami (CIW - École St-Jean 2^e étage)

MARDI	MERCREDI	JEUDI	SAMEDI
13H00 - 16H30	13H00 - 15H00 18H30 - 20H30	18H30 - 20H30	10H00 - 11H30 Ciw - École St-Jean 13h00 - 16h00

L'horaire complet est aussi disponible sur le site internet du Centre Informatique Wickhami.com www.wickhami.com, à la Médiathèque Wickhami ou dans la section centrale de l'Info Wickham www.wickham.ca/actualite/journalinfo.htm.

Pour plus d'information sur la Médiathèque Wickhami

Téléphone : 819 741-0202

@ : mediatheque@wickhami.com

Afeas

ASSOCIATION FÉMININE D'ÉDUCATION ET D'ACTION SOCIALE



Présidente: Mélanie Cardin Vice-prés.: Hélène Poudrier
Secrétaire: Bertha Charron Conseillères: Carole Côté, adjointe au CECA
 Pierrette D. Moreau, resp. des finances et organisations

Site internet: www.afeas.qc.ca

À ton agenda : Prochaine rencontre à ne pas manquer!

Mercredi, 17 novembre 2010 à 19h30 au local de la Fadoq.

Sujet : Mariée ou «accotée» Le saviez-vous? Être mariée ou «accotée», ce n'est pas pareil. Les femmes mariées ont des droits, des devoirs et des protections que les femmes en union de fait n'ont pas. On a beau avoir fondé une famille avec son conjoint et avoir vécu avec lui pendant des années, cela ne donne pas les mêmes droits, en cas de séparation ou de décès. Bien des femmes l'ignorent, même si le Québec est le champion du monde de l'union «libre». Le Québec est même la seule province au Canada où les droits des conjoints de fait ne sont pas protégés par la loi. Pour y voir plus clair et faire des choix de vie avisés, ce thème est tout indiqué.

Une formatrice de la région sera avec nous pour traiter de ce sujet d'actualité. Membres ou non, toutes sont fortement invitées à venir s'informer et à échanger avec des personnes compétentes. Nous t'accueillerons avec un grand plaisir. **Par la nature de notre organisme, ce sujet sera traité au féminin. Il n'en demeure pas moins que tous HOMMES ET FEMMES, peu importe l'âge, sont concernés par ce sujet. Nous invitons donc toute la population, hommes et femmes, à se joindre à nous pour cette soirée d'informations.**

Information : Mélanie 819-398-6626 ou Hélène 819-398-7744.

BRUNCH AU PROFIT DE L'AFEAS DE WICKHAM

DIMANCHE LE 24 OCTOBRE 2010

DE 9 h30 à 12 h

AU CENTRE COMMUNAUTAIRE
DESSERTS VARIÉS

COÛT: 12\$/ADULTE, 6\$/ENFANT 5 ans à 11 ans,
GRATUIT/ 4 ans et moins

RÉSERVEZ VOS BILLETS AUPRÈS DES MEMBRES,
SOYEZ NOMBREUX!

MERCI DE VOTRE SUPPORT!

Ce brunch est notre principale source de financement.

Informations: Pierrette 819 398-7474

Mélanie 819 398-6626

ENSEMBLE, MARCHONS VERS L'ÉGALITÉ!

FADOQ club de Wickham



FADOQ CLUB DE WICKHAM

Président : Laurent Doyon Vice-prés.: André Poirier Trésorière : Cécile Doyon
 Secrétaire: Jacqueline Ménard Administrateurs: Louise Fournier, Réjean Ménard,
 Pierrette St-Onge.
 Site internet : www.wickhami.com --- www.fadoq.ca

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES :

- Scrabble, lundi pm.13 h. au local. **Resp. : Jacqueline 819 398-6464**
- Cours de danse pour débutants et plus avancés, mardi soir 18h30 au Centre avec M. et Mme Romo.
Resp. : Pierrette 819 398-6978
- Quilles, mardi matin **Responsable : Alice Trottier 819 398-7460**
- Mise en forme pour débutants (9h à 10h) et plus avancés (10h à 11h), mercredi matin au Centre avec Jean-Philippe Riou (éducateur physique certifié) – 5\$/la session **Resp. : Laurent 819 398-6939**
- Cartes et bingo, mercredi pm.13 h. au local **Resp. : Louise 819 314-7362**
- Aide à l'informatique, mercredi 13h sur réservation **Resp. : Monique 819 398-6939.**

À NE PAS MANQUER! À NE PAS MANQUER! À NE PAS MANQUER!

24 OCTOBRE 2010, 19h 30: À VOTRE AGENDA : BINGO POUR TOUS !

500\$ en prix, venez vous amuser avec nous!

Informations : Laurent 819398-6939 ou Jacqueline 819 398-6464.

CARTES DE MEMBRES : Il est toujours temps de vous procurer une carte de membre. Bienvenue à toutes les personnes de 50 ans et plus intéressées par le mouvement, nos activités sont nombreuses et intéressantes. Joignez-vous à nous, il nous fera plaisir de vous accueillir. **Informations** : Jacqueline 819 398-6464.

À NE PAS OUBLIER!

30 OCTOBRE et 13 NOVEMBRE 2010:

SOIRÉES DE DANSE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE

Venez passer une agréable soirée avec les amis, la musique de Amélie, Ian et Martin et la danse.

BIENVENUE DURANT TOUTE L'ANNÉE (2e et 5e samedi du mois)!

LOCATION DE LA SALLE DU CLUB : Le responsable de la salle est **André Poirier 819 398-6864**. Des dates sont encore disponibles durant le temps des fêtes.

QUILLES : Vous êtes intéressés aux quilles, donnez votre nom à Alice 819 398-7460.



+haut simple/semaine	+haut triple/semaine	Quilles au 5 octobre	+haut simple/saison	+haut triple/saison
260 Lyne Levesque	696 Lyne Lévesque	1- Robert Gatineau	260 Lyne Levesque	696 Lyne Lévesque
255 Ginette Jarry	634 Ginette Jarry	2 - Gilles Boutot	255 Ginette Jarry	634 Ginette Jarry
225 Pierrette St-Onge	596 Mireille Boutot	3 - Gilles St-Onge	229 Jocelyne St-Onge	634 Jeanne Trahan
		4 - Réal Trottier		
		5 - Jacqueline Ménard		
245 Jean-Marc Bouchard	634 Jean-Marc Bouchard	6 - Colette Millette	248 Réal Trottier	696 Gilles Boutot
227 Henri Valois	613 Donatien Cusson	7- Pierrette St-Onge	247 Gilles Boutot	642 Florent Hébert
225 Donatien Cusson	610 Henri Valois	8- Jean-Marc Bouchard	246 Jean-Guy Leclair	640 Jean-Guy Leclair

Fabrique de Wickham

Levée de fonds pour la fournaise de l'église



La chorale GOSPANGELS à Wickham !

Bonjour à tous,

Vous désirez faire partie des paroissiens ayant contribué à notre levée de fonds pour la fournaise ? Vous n'avez pu participer à notre souper dansant ? Vous voulez contribuer de nouveau pour le succès de cette levée de fonds importante pour soutenir notre église ?

BONNE NOUVELLE ! Voici une autre occasion de vous impliquer !

Présentation spéciale de :

LA CHORALE GOSPANGELS

Plus de 40 personnes sur scène

Samedi 27 novembre 2010 à l'église de Wickham, 20 heures

Admission : 20.00 \$

Pour réserver dès maintenant vos billets :

Bertrand Massé au 398-6324

Soyez au rendez-vous de la magie de Noël et atteignons ensemble notre objectif !

La Rose des vents



Quand la violence devient un modèle

Zachary, 14 ans, a été suspendu pour intimidation auprès d'un jeune de son école. Le directeur appelle sa mère. C'est la troisième fois cette année que Zachary est retiré du milieu scolaire. Marie essaie de parler à son ado, mais celui-ci, agressif, l'insulte. Zachary se sent « fort » quand il fait peur aux autres. Marie, elle, se sent impuissante : Zachary ressemble de plus en plus à Paul, son conjoint.

Nous offrons un point de service dans votre municipalité afin de rendre accessible l'aide aux femmes victimes de violence conjugale. Nos services sont confidentiels.

Pour nous rejoindre en tout temps :

(819) 472-5444

Desjardins Caisse des Chênes



Desjardins
Caisse des Chênes

Coopérer pour créer l'avenir

Des nouvelles

DE LA CAISSE DESJARDINS DES CHÊNES

OCTOBRE 2010 VOL. 1 N° 10

La Caisse Desjardins des Chênes accompagne ses membres dans toutes les facettes de la vie. En plus d'offrir des produits de placement et de financement, la caisse fait la promotion, pour le bénéfice de ses membres, de plusieurs programmes ou concours. En voici quelques exemples :

Concours

Avec le support de la Fédération du Mouvement Desjardins, la caisse a pu offrir 260 \$ à un membre jeunesse qui s'était inscrit au programme chome@dos, concours pour lequel les participants couraient la chance de gagner l'équivalent de leur objectif d'épargne.

Nos promotions

La Caisse Desjardins des Chênes fait plusieurs promotions chaque année et l'une d'entre-elle s'est avérée payante pour un des ses membres. Dans le cadre de la promotion des relevés virtuels, M. Pierre Girard a reçu de la part de Madame Michèle Bayard, responsable de la promotion des relevés virtuels ainsi que Madame Marie-Claude Lambert, directrice Services aux membres un chèque de 500 \$.

De plus, 6 membres se sont également mérités un certificat cadeau d'une valeur de 50 \$ chez un marchand de la région.

N'hésitez pas à communiquer avec notre personnel pour connaître les bénéfices des relevés virtuels.

Merci à tous les membres qui ont participé à la promotion et félicitations aux gagnants!

Nouveauté

En plus des promotions et concours, votre caisse prend en considération les besoins de ses membres. Saviez-vous que votre caisse a maintenant une réserve de devises Euro (€)? Eh, oui, pour les voyageurs, vous n'avez qu'à vous présenter au siège social pour procéder à votre échange de devises. Pour des montants d'échange de moins de 2 000 \$, plus besoin de commander à l'avance! Une autre façon pour la caisse de répondre aux besoins de ses membres.

Siège social

Saint-Germain-de-Grantham
242, rue Sainte-Thérèse
Saint-Germain-de-Grantham (Québec) J0C 1K0
Tél. : 819 395-4228
Sans frais : 1 877 865-4228
Courriel : caisse.f10022@desjardins.com

Centres de services

L'Avenir 549, rue Principale L'Avenir (Québec) J0C 1B0	Saint-Guillaume 121, rue Saint-Jean-Baptiste Saint-Guillaume (Québec) J0C 1L0	Saint-Hugues 171, rue Saint-Germain Saint-Hugues (Québec) J0H 1N0
Saint-Eugène 940, rang de l'Église Saint-Eugène-de-Grantham (Québec) J0C 1J0	Wickham 830, rue Saint-Jean Wickham (Québec) J0C 1S0	

Bienvenue aux particuliers
et aux entrepreneurs!

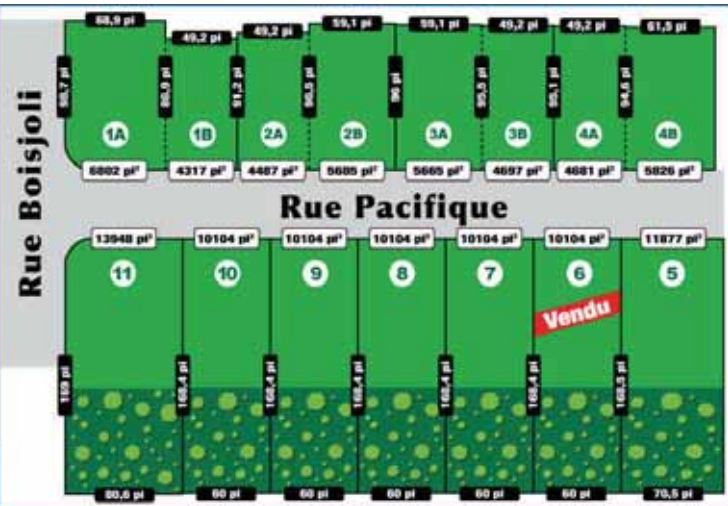
PLACE de la GARE

Terrains pour maisons jumelées et unifamiliales. Ils sont situés au cœur du village de Wickham et en partie boisé. Tous les services sont à l'emprise de rue (aqueduc et égouts).

Vous trouverez à proximité un marché, une école primaire, une église, une caisse, des parcs (terrains de soccer et patinoire) ainsi qu'une quincaillerie et des services d'urgence.

Visitez le WWW.WICKHAM.CA
pour plus de détails sur les services offerts

Tel.: 819 395-2015 Cell.: 819 470-0511



VOUS VOULEZ SAVOIR TOUT CE QUI SE DÉCIDE À LA MUNICIPALITÉ.

La diffusion de l'information est l'une de nos priorités.

Le bulletin municipal Info Wickham ainsi que notre site Internet www.wickham.ca sont des outils qui vous permettront de savoir régulièrement ce qui se passe dans notre municipalité.

Alors consultez-les souvent pour avoir toute l'information souhaitée.

SOIRÉE CASINO

Au profit de la



**Samedi le 23 octobre 2010
à compter de 20h**

**Centre communautaire de Wickham
893, Moreau**

**Coût : 20\$ (50 000\$ en jetons)
15\$ pour les participants du relais 2010**



Pour information :

**Daniel Fafard
819-398-6970
Gilbert Touchette
819-478-3261**



Municipalité de Wickham
893, rue Moreau
Wickham (Québec) J0C 1S0

Vous avez des questions, des suggestions ou des commentaires:

Téléphone: 819-398-6878
Télécopieur: 819-398-7166
Courriel: wickham@bellnet.ca

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi:
8h00 à 12h00
13h00 à 16h00

Retrouvez-nous sur notre site Internet

www.wickham.ca